SO PSY

Rapport annuel
2022

Éditorial – Rapport du Président

« Un gros bourdon bruyant atterrit sur mon carnet Caran d'Ache et traverse lentement les lignes écrites au stylo bleu, puis décolle. Je bascule dans le futur, que va-t-il m'arriver ? » Sybil Groux Swiss Arch Neurol Psychiatr Psychother. 2022;173:w03353 Swiss Archives of Neurology, Psychiatry and Psychotherapy - Quelques Jours (sanp.ch)

Pourrons-nous basculer dans le futur avec les avancées de la psychiatrie sociale, ou la psychiatrie suisse devra-t-elle dériver dans l'espace infini des neurosciences ou disparaître dans l'économie de marché ? Sans une prise de conscience de l'importance de la psychiatrie sociale pour la santé mentale de la population, la riche histoire de la psychiatrie suisse risque de s'éteindre. On ne peut pas traiter efficacement les problèmes de santé mentale sans s'intéresser à l'inclusion sociale : au logement, au travail, aux relations sociales et au statut de citoyen.

Depuis les années 80, la psychiatrie sociale a développé de nombreuses technologies pour favoriser le rétablissement en s'appuyant sur l'environnement avec une forte légitimité scientifique : psychiatrie mobile, intervention précoce dans la psychose, chez-soi d'abord, case management en période critique, soutien individuel à l'emploi, modèle de rétablissement, pairs-praticiens en santé mentale, réhabilitation psychosociale, psychiatrie transculturelle, alternatives à l'hospitalisation et aux mesures de contrainte, etc. Pourtant, rien ne favorise en Suisse l'implémentation de ces techniques. Au contraire, les académies se désintéressent de la psychiatrie sociale et le système de financement en décourage le développement. Nous basculons dans le futur, que va-t-il nous arriver ?

Pour sortir de l'impasse, il faudra un plan national de santé mentale : sortir de la logique absurde de profit qui pousse à la dépense pour des prestations rentables mais potentiellement inutiles, se parler entre parties prenantes de la santé et du social, et que la formation pluri-professionnelle prépare vraiment la relève à relever le défi de la psychiatrie sociale publique.

➲ Comment promouvoir les pratiques et l'enseignement de psychiatrie sociale en Suisse

Ce questionnement du Comité scientifique de SO-PSY a été relayé par une interpellation parlementaire de Léonore Porchet « Comment désengorger nos hôpitaux psychiatriques en toute sécurité pour les patientes grâce à la promotion des pratiques de psychiatrie sociale ? ». Le Comité de formation est également actif pour développer l'enseignement de la psychiatrie sociale dans les curricula des professionnels de santé mentale, avec une volonté d'influencer l'élaboration du programme de formation des médecins et des psychologues.

➲ Contribuez à l'activité de la société suisse de psychiatrie sociale

La société suisse de psychiatrie sociale est ouverte à toutes les personnes concernées par la santé mentale : les patients, les proches et les professionnels. Vous pouvez contribuer en accroissant le nombre de membres, en participant aux évènements, en rédigeant un récit à la première personne ou un article scientifique, ou de toute autre manière pour favoriser l'inclusion sociale des problèmes de santé mentale.

Nous avons besoin de vous.

Charles Bonsack
Président



SO PSY

Rapport annuel 2022

Communication

La communication de SO-PSY se base sur le site internet www.so-psy.ch et sur les Archives Suisses de Neurologie, Psychiatrie et Psychothérapie (SANP) pour la partie scientifique.

Un **Comité de rédaction** présidée par Louise Penzenstadler a été constitué. L'objectif est de dynamiser la communication de SO-PSY via un site Internet plus dynamique et une alimentation des réseaux sociaux. Les objectifs stratégiques sont de développer une stratégie de communication et un plan de communication pour augmenter la notoriété de SO-PSY, transmettre des idées et des connaissances, recruter de nouveaux membres, faire connaître les activités de SO-PSY et appeler à l'action, favoriser les échanges entre les sections et les membres, et développer la communication de manière opérationnelle au travers du site Internet, de la newsletter et des réseaux sociaux.

Formation



SO-PSY se fixe comme objectif d'être un acteur de la formation continue et d'organiser des formations de courte durée. Dans le canton de Vaud, il existe actuellement un mouvement pour développer les formations sur le thème du rétablissement. SO-PSY souhaite participer à l'implémentation de ces formations. Un **Comité pour la formation** présidé par Eva Heim a été constitué.

L'un des premiers sujets traités est la nouvelle réglementation de la psychothérapie pratiquée par des psychologues. Le 19 mars 2021, le Conseil fédéral a décidé que les psychologues-psychothérapeutes pourront à l'avenir exercer leur activité de manière indépendante et à leur propre compte à la charge de l'AOS sur la base d'une prescription médicale préalable. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er juillet 2022.

D'autre part, la formation des psychologues va changer avec une 3ème année de pratique sur le travail interdisciplinaire. Concernant la formation des psychiatres, il s'agit de voir comment introduire le sujet de la psychiatrie sociale dans les différentes formations.

Le Comité pour la formation va œuvrer ces prochaines années pour la formation pré graduée, post graduée et continue.

Recherche

Le **Comité scientifique** pluridisciplinaire présidé par Christian Burr est en train de réaliser une étude sur la situation actuelle des pratiques de psychiatrie sociale et de l'organisation des services en Suisse. Un autre projet est en cours sur la définition de la psychiatrie sociale avec la réalisation en cours d'un historique sur la discipline de la psychiatrie sociale et la définition des enjeux dans le monde et en Suisse afin de mettre en évidence un éventuel fossé.

Un projet est également en cours de développement sur les patients experts académiques : les patients experts apportent des contributions uniques à la recherche et l'enseignement. Par leur expérience d'un problème de santé mentale et des soins, ils savent le mieux ce qui compte le plus pour eux. Outre leur avis d'utilisateurs, leur contribution à la recherche et à l'enseignement est d'autant plus intéressante dès lors qu'ils ont eux-mêmes une expérience académique : ils peuvent alors contribuer de manière déterminante à toutes les étapes des projets de recherche ainsi qu'aux aspects pédagogiques de l'enseignement. L'objectif de ce projet est d'augmenter la contribution des patients experts en santé mentale dans la recherche et l'enseignement en Suisse Romande en constituant une véritable équipe de patients experts en santé mentale.



SO PSY

Rapport annuel 2022

Prises de position & articles



Le **Comité scientifique** de SO-PSY a pris position sur le fossé à combler entre connaissances et pratiques de la psychiatrie sociale en Suisse**.** Une motion parlementaire a été déposée fin 2022 par Léonore Porchet « Comment désengorger nos hôpitaux et promouvoir la pratique de la psychiatrie sociale ? ».

Gianfranco Zuaboni et Walter Gekle ont été récompensés pour un article paru dans la revue Kerbe sur l'état de la psychiatrie sociale en Suisse (date de parution fin 2022).

La section alémanique a pris position sur la réduction des mesures coercitives en psychiatrie « Pas de force d'abord ».

Prix

Le professeur Luc Ciompi, psychiatre et psychothérapeute suisse, a acquis une renommée internationale par ses travaux notamment sur l'évolution de la schizophrénie au long cours, le développement d'alternatives psychosociales au traitement des psychoses et les interactions entre les émotions et les cognitions dans la psychose. Pour soutenir la pérennité de sa vision humaniste de la recherche dans le domaine des psychoses, il a fondé le « Prix Luc Ciompi » avec un don initial de 50'000.- CHF, décerné dans le cadre du congrès de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP). Dès 2023, ce prix est soutenu par SO-PSY et devient le « Prix SO-PSY Luc Ciompi ».



Un concours d'écriture a été organisé en juin par la section tessinoise sur 2 thématiques :

- une expérience positive, déterminante dans son propre parcours de soins et dans son cheminement de croissance personnelle
- ma conception de la normalité. Qu'est-ce que cela signifie vraiment ? Existe-elle ?

60 textes ont été reçus et 3 prix ont été décernés le 30 septembre lors du congrès national :

1er prix	Jessica Colangelo	« *Motore di ricerca* »
2ème prix	Arianna Cassullo	« *Il mio concetto di normalita* »
3ème prix	Veronica Bacchelli	« *Un' esperienza positiva, determinante nel proprio di cura e nel proprio cammino di crescita personale* »

Congrès

La **section romande**, en collaboration avec les Services de médecine des addictions du CHUV et le Service d'addictologie des HUG, a organisé le 5 avril 2022 une rencontre sur le thème « Travail de rue, soins itinérants, équipe mobile : aller vers en addictologie, quel intérêt ? ». Étienne Colomb, en collaboration avec la section romande de SOPSY a organisé le 8 septembre 2022 un séminaire sur le thème des « Troubles de la personnalité, du diagnostic catégoriel au diagnostic dimensionnel ».

La **section tessinoise** a organisé le congrès national de SOPSY Suisse à Bellinzona le 30 septembre 2022 sur le thème « Quelle psychiatrie pour quel avenir ? Les soins au-delà des psychiatres ». Les événements qui ont suivi l'année 2019 et qui ont remis en question nombre de nos certitudes, nous ont obligés à affronter le profond sentiment de précarité dans lequel rien n'apparaissait plus aussi sûr et stable. Ceux qui soignent les autres par profession ont dû faire face à leur propre vulnérabilité, projetée dans une réalité globale dans

laquelle patients et soignants ont vécu une expérience difficile mais partagée, qui les place au même niveau extraordinaire, quel que soit le rôle et la position sociale de chacun. La psychiatrie et la psychologie sont donc appelées à aller plus loin, à explorer le monde profond de chaque individu, unique et irremplaçable, en utilisant l'approche la plus appropriée et en s'ouvrant à d'autres visions, complémentaires et non substitutives, qui aident à trouver la bonne interprétation ainsi que la clé utile pour ouvrir des portes auparavant inaccessibles.



La **section alémanique** a co-organisé le 12ème colloque de psychiatrie sociale le 1er déc. 2022 sur le thème « La musique m'aide à surmonter le suicide de mon partenaire ».

Membres

Le recrutement des membres reste à stimuler par le bouche-à-oreille, les congrès, et toutes occasions. L'objectif est de développer un réseau de membres actifs dans le domaine de la psychiatrie sociale et du rétablissement. Statistique des membres ayant cotisés en 2022 :

	Section romande	Section alémanique	Section tessinoise
Membres individuels	27	131	37
Membres institutionnels	7	28	3
Total Société suisse	**233**		

Donateurs

Nous adressons nos remerciements aux donateurs qui ont généreusement soutenu notre société en 2022.

FONDATION JAN MICHALSKI POUR L'ECRITURE ET LA LITTERATURE

Comptes de résultat et bilan au 31 décembre 2022

		Recettes	Dépenses
	CHARGES D'EXPLOITATION		
6500	Frais de secrétariat		0.00
6520	Frais de secrétariat général		4'960.00
6521	Frais pour recherche de fonds		1'040.00
6510	Frais de comité		1'950.00
6530	Frais de comptabilité et conseils		470.65
6540	Frais de traduction		0.00
6620	Hébergement site internet et noms de domaine		1'591.30
6610	Supports (cartes de visites, flyers, etc.)		0.00
6700	Cotisation Swiss Society of Social Psychiatry		152.55
6702	Cotisation Alliance psychique suisse		0.00
6703	Rétrocession cotisations section suisse romande		2'895.00
6706	Autres charges diverses		3'006.55
6900	Charges et intérêts bancaires		34.80
	Total autres charges		**16'100.85**

	PRODUITS		
3000	Cotisations section suisse romande	3'815.63	
3001	Cotisations section suisse alémanique	5'375.00	
3002	Cotisations section suisse tessinoise	1'715.00	
3210	Remboursement soutien ZASP section AL	4'000.00	
	TOTAUX PRODUITS	**14'905.63**	

PERTES & PROFITS	**-1'195.22**	

		Actif	Passif
1020	Liquidités	83'530.60	
1300	Actifs transitoires	0	
2300	Passifs transitoires		0
2700	Fonds résultants de dons Artothèque VU.CH		17’527.61
2701	Fonds résultants de dons Résidence artiste		64
2702	Fonds résultants de dons Ateliers d'écriture		2’976.1
2800	Capital / Fonds propres		60’067.89
	TOTAUX ACTIFS / PASSIFS	**83'530.60**	**83'530.60**